

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2022-11-33

COMITE SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2022

GRILLE TARIFAIRE 2023 DE LA REDEVANCE INCITATIVE

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf novembre à 18H10, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 21 novembre 2022

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 32 Pouvoirs : 2

Secrétaire de séance : Marie-Claude LAVIGNAC

Présents :

Direction Régionale des Finances Publiques : Vincent LAFFITTE

USTOM : HUNALD BERNIS, Directeur Général des Services, Philippe CHUCHE, Responsable et adjoint financier au DGS, Caroline PLUCHET BOYER, Responsable et adjointe technique au DGS, Sabine OESTEREICH, Assistante de direction, Marine NAVAILS, Comptable, Responsable des marchés publics.

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : ANGLEJY Jacques, BOURDIER Christian, FAURE Charles, LAVIGNAC Marie-Claude, THIBEAU Daniel / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers** : BRIS Daniel, MALAMBIC Benjamin (pouvoir de MOTHES Christophe), GRADIT Olivier (pouvoir de MIQUEU Christophe) / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : ALFONSO CHARIOL Agnès, GUIMBERTEAU Yannick, MICHEL Fabrice / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : BOUTY Gilbert, CHAUMARD Jean Pierre, REY Jean-Louis, LESGOUTIÈRES Alain / **Communauté de communes du Pays Foyen** : GARCIA Miguel, GROSSIAS Mireille, LACHAIZE Yolande, MARGOUILLE Michel, MAS François, PLAT Tristan, ROBERT Pierre, SAHAROUY Marc / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : ARDOUIN Eliam, CHAMPAGNE Marie-Claude, LABARBE Anne-Marie, LAMARCHE Alexandre, MALANDIT-SALLAUD Christian, MERCIER Bastien, MONGET Olivier, MASCOTTO Jean-Louis, VILLETTE Roger.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes de l'Entre Deux Mers : MIQUEU Christophe (pouvoir à GRADIT Olivier), MOTHES Christophe (pouvoir à MALAMBIC Benjamin)

Absents excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BREILLAT Jacques, CESAR Gérard, POIVERT Liliane.

Absents non excusés :

Communauté de communes de Montaigne Montravel : MARTY Sylvain / **Communauté de communes du Pays Foyen** : ROUBINEAU Jean Pierre.



GRILLE TARIFAIRE 2023 DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Le Comité Syndical du Castellonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n°2021-12-32 du 07 décembre 2021,

Vu la convention de partenariat signée avec les Communautés de Communes membres de l'USTOM,

Vu les simulations financières liées à la redevance incitative,

Vu le rapport d'orientation budgétaire du 29 novembre 2022 préparatoire au budget 2023,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le projet de grille tarifaire de la redevance incitative, applicable au 1er janvier 2023 auprès des usagers particuliers, professionnels et administrations, telle que suivant :

Grille Tarifaire de la Redevance Incitative 2023

Volume Bac et Sac		ABONNEMENT HT	PART VARIABLE HT (LEVEES SUPPLEMENTAIRES) prix/L : 0,0512 l	PART VARIABLE TTC (LEVEES SUPPLEMENTAIRES) prix/L : 0,0563 l	PART FIXE HT (ABONNEMENT+ FORFAIT 15 LEVEES) prix/L : 0,0512 l	PART FIXE TTC (ABONNEMENT+ FORFAIT 15 LEVEES) prix/L : 0,0563 l
HABITATS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS						
BACS PUCES	90	131,37 €	4,61 €	5,07 €	200,52 €	220,57 €
	120	131,37 €	6,14 €	6,75 €	223,47 €	245,82 €
	240	131,37 €	12,29 €	13,52 €	315,72 €	347,29 €
	340	131,37 €	17,41 €	19,15 €	392,52 €	431,77 €
	660	131,37 €	33,79 €	37,17 €	638,22 €	702,04 €
	770	131,37 €	39,42 €	43,36 €	722,67 €	794,94 €
SACS PREPAYES / Ouverture Bomes	1 Pers.	131,37 €	Prix rouleau 21X50l 53,76 €	Prix rouleau 21X50l 59,14 €	185,13 €	203,64 €
	2 Pers.	131,37 €	OU	OU	238,89 €	262,78 €
	3 Pers.	131,37 €	Prix rouleau 21X25l 26,88 €	Prix rouleau 21X25l 29,57 €	292,65 €	321,92 €
	4 Pers.	131,37 €			346,41 €	381,05 €
	5 Pers.	131,37 €			400,17 €	440,19 €
	6 Pers.	131,37 €			453,93 €	499,32 €
l'ouverture de bome supplémentaire 2,56 € HT / 2,82 € TTC						
PROFESSIONNELS						
BACS PUCES	90	260,74 €	4,61 €	5,07 €	329,89 €	362,88 €
	120	260,74 €	6,14 €	6,75 €	352,84 €	388,12 €
	240	260,74 €	12,29 €	13,52 €	445,09 €	489,60 €
	340	260,74 €	17,41 €	19,15 €	521,89 €	574,08 €
	660	260,74 €	33,79 €	37,17 €	767,59 €	844,35 €
	770	260,74 €	39,42 €	43,36 €	852,04 €	937,24 €
SACS PREPAYES ou Ouverture Bomes		260,74 €	53,76 €	59,14 €	314,50 €	345,95 €
		Prix du rouleau supplémentaire	21 sacs de 50l 53,76 € HT / 59,14 € TTC	21 sacs de 25l 26,88 € HT / 29,57 €		
	l'ouverture de bome supplémentaire 2,56 € HT / 2,82 € TTC					
ADMINISTRATIONS						
BACS PUCES	90	213,63 €	4,61 €	5,07 €	282,78 €	311,06 €
	120	213,63 €	6,14 €	6,75 €	305,73 €	336,30 €
	240	213,63 €	12,29 €	13,52 €	397,98 €	437,78 €
	340	213,63 €	17,41 €	19,15 €	474,78 €	522,26 €
	660	213,63 €	33,79 €	37,17 €	720,48 €	792,53 €
	770	213,63 €	39,42 €	43,36 €	804,93 €	885,42 €
SACS PREPAYES ou Ouverture Bomes		213,63 €	53,76 €	59,14 €	267,39 €	294,13 €
		Prix du rouleau supplémentaire	21 sacs de 50l 53,76 € HT / 59,14 € TTC	21 sacs de 25l 26,88 € HT / 29,57 €		
	l'ouverture de borne supplémentaire 2,56 € HT / 2,82 € TTC					

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception

Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le

Le Président,
Christian MAANDIT- SALLAUD

